

# Intégration des populations d'origine étrangère

Exposé du mercredi 3 mars 2004

Madame Michèle Tribalat,  
directeur de Recherches à l'Institut national d'études démographiques (INED)

**J**E VAIS AUJOURD'HUI vous parler du modèle français d'intégration, très différent du modèle américain et, reconnaissons-le, en difficulté vis-à-vis des populations d'origine maghrébine.

La principale difficulté de l'analyse vient de la rareté des données. Il y a dans notre pays un étrange tabou sur les origines, même s'il y a tout de même des progrès et si dans les enquêtes on admet désormais quelques questions spécifiques pour les ménages d'immigrés.

Dès les années quatre-vingt l'INED souhaitait pouvoir demander le pays de naissance des parents, ce fut chose faite lors du recensement de 1999. Il y a cependant une difficulté sérieuse qui concerne les pieds-noirs rapatriés d'Algérie que l'on s'efforce de distinguer des autres Algériens grâce aux questions sur les usages linguistiques.

Nous avons quand même réalisé une "enquête famille" en 1999 qui a porté sur 380 000 personnes des deux sexes.

Nous distinguerons trois degrés dans l'origine étrangère :

- les immigrés, c'est-à-dire ceux qui vivent en France mais sont nés hors de France avec une nationalité étrangère,
- la première génération née en

France, avec au moins un parent immigré,

- la deuxième génération née en France, avec au moins un grand-parent immigré.

En 1999 les estimations les plus sérieuses conduisent à environ 13,5 ou 14 millions de personnes d'origine étrangère en France métropolitaine dont respectivement 4 millions et demi pour les immigrés, 5 millions et demi pour la première génération née en France et 3 millions et demi pour la deuxième génération née en France.

D'où un premier tableau.

**Question : Avez-vous compté les rapatriés d'Algérie et les harkis dans ces chiffres ?**

Réponse : Non bien sûr. Si vous voulez des chiffres sachez que les harkis et leurs descendants sont aujourd'hui environ 180 000.

Il faut comprendre que 60 % des jeunes d'origine étrangère sont d'origine maghrébine, africaine ou turque. Il y a là un "effet de loupe" qui déforme notre perception de l'immigration. Au total, en France métropolitaine, environ 10 % des jeunes sont d'origine maghrébine.

**Tableau 1**  
Population d'origine étrangère par origine et par génération (en milliers)

	A. Immigrés	B. Première génération	C. Deuxième génération	Total
Maghreb*	1 300	1 430	270	3 000
Afrique noire	390	290	-	680
Turquie	170	150	-	320
Europe du Sud**	1 270	2 080	1 820	5 170
Reste de l'UE***	360	650	790	1 800
Reste du Monde	810	940	760	2 510
Total	4 310	5 530	3 640	13 480

\* Dont Algérie 53 %, Maroc 33 %, Tunisie 14 %.

\*\* Italie, Espagne, Portugal.

\*\*\* UE : Union européenne à Quinze.

Abordons maintenant la question des taux de chômage en fonction de l'origine, de l'âge et du sexe (tableau 2).

L'INSEE reconnaît que les chiffres des deux colonnes A sont imprécis et que des écarts de plusieurs % sont possibles, mais néanmoins le tableau est impressionnant et, alors que les enfants d'immigrés venus d'Italie ou du Portugal ont des taux tout à fait analogues aux taux des autres Français, et parfois même meilleurs, il n'en est pas du tout de même, et de loin, pour les enfants des immigrés d'Algérie.

Les taux des Marocains sont voisins de ceux des Algériens, mais ceux des Tunisiens sont bien meilleurs, plus près des Portugais que des Algériens.

On pourrait croire que ces grandes différences sont dues à des niveaux d'éducation et de diplôme différents, c'est en petite partie vrai, mais en petite partie seulement comme l'indiquent les deux tableaux suivants.

On constate que d'une part les filles réussissent leurs études nettement mieux que les garçons et d'autre part les différences sont beaucoup moins marquées que dans le tableau 2 du chômage. C'est encore plus vrai dans le tableau 4 consacré aux seuls fils et filles d'ouvriers.

Ces deux tableaux sont somme toute très honorables pour les immigrés, et surtout pour leurs filles, mais il faut les opposer aux tableaux 5 et 6 sur le chômage des diplômés.

De même pour le tableau 6 qui ne concerne que les enfants d'ouvriers.

Tous les chiffres de ces six tableaux sont issus de l'enquête : "Étude de l'histoire familiale (INSEE, 1999)", et l'on reconnaît que des écarts de l'ordre de quelques pour cent dans les deux colonnes A sont vraisemblables. Cela permet quand même de voir que, face au chômage, les enfants d'ouvriers font pratiquement aussi bien que les autres, mais que par contre il y a un biais très important en défaveur des enfants des immigrés d'Algérie dont, même chez les diplômés, les taux de chômage sont deux à trois fois plus élevés que ceux des autres.

Bien entendu les explications données à ce fait sont très variées, depuis une mauvaise réputation des travailleurs algériens jusqu'à un racisme

**Tableau 2**  
Taux de chômage (%) des personnes nées en France, par origine, âge et sexe

	F		I		P		A	
	H	F	H	F	H	F	H	F
18-24 ans	22	30	20	20	20	25	43	50
25-29 ans	12	19	18	18	17	18	40	32
30-34 ans	8	14	8	19	8	20	35	34
35-54 ans	7	11	8	12	-	-	28	29
55-59 ans	13	15	14	16	-	-	-	-
Ensemble	9	14	10	15	16	19	36	35

F : nés de deux parents nés en France. I : nés d'au moins un parent né en Italie.  
P : nés d'au moins un parent né au Portugal. A : nés d'au moins un parent immigré d'Algérie.  
H : hommes - F : femmes.

**Tableau 3**  
Diplômes par origine et groupe de générations (pourcentages)

Année de naissance	F		I		E		P		A	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>1960-1964*</b>										
Sans diplôme	13	13	18	15	17	10	15	17	23	23
Bac et plus	35	43	23	36	30	48	34	36	31	33
Dont supérieur	22	25	13	18	19	27	24	19	21	20
<b>1965-1969</b>										
Sans diplôme	13	11	13	12	17	14			26	19
Bac et plus	41	49	35	41	27	45			22	40
Dont supérieur	27	32	18	26	15	28			13	27
<b>1970-1974</b>										
Sans diplôme	10	9	9	15	11	8	19	13	22	18
Bac et plus	55	64	48	52	42	63	39	47	38	50
Dont supérieur	36	43	31	31	28	38	25	27	22	29

\* 1960-1969 pour le Portugal.  
F : nés de deux parents nés en France. I : nés d'au moins un parent né en Italie.  
E : nés d'au moins un parent né en Espagne. P : nés d'au moins un parent né au Portugal.  
A : nés d'au moins un parent immigré d'Algérie.  
H : hommes - F : femmes.

**Tableau 4**  
Diplômes par origine et groupe de générations (%) – Enfants d'ouvriers

Année de naissance	F		I		E		P		A	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>1960-1964*</b>										
Sans diplôme	21	20	20	16	19	11	21	19	23	24
Bac et plus	20	27	17	31	22	43	26	30	26	26
Dont supérieur	11	13	8	13	15	21	17	15	21	21
<b>1965-1969</b>										
Sans diplôme	21	18	15	15	21	14			31	23
Bac et plus	23	32	32	32	20	43			17	34
Dont supérieur	12	17	15	18	11	26			10	23
<b>1970-1974</b>										
Sans diplôme	16	14	10	19	13	10	20	14	23	18
Bac et plus	36	48	47	46	41	58	34	42	33	47
Dont supérieur	19	26	29	30	26	40	20	21	18	24

\* 1960-1969 pour le Portugal ; 1964 et avant pour l'Algérie.  
F : nés de deux parents nés en France. I : nés d'au moins un parent né en Italie.  
E : nés d'au moins un parent né en Espagne. P : nés d'au moins un parent né au Portugal.  
A : nés d'au moins un parent immigré d'Algérie.  
H : hommes - F : femmes.

**Tableau 5**  
Taux de chômage par diplôme, sexe et origine (pourcentages)

Études	F		I		E		P		A	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Sans diplôme	18	26	15	28	20	33	22	37	48	58
CEP, BEPC	10	16	10	19	12	18	17	26	38	41
CAP	9	17	11	15	9	21	18	23	31	37
BEP	8	16	8	12	7	16	17	22	40	40
BAC	8	13	11	12	7	15	12	14	31	25
Supérieur	6	7	6	7	6	7	9	7	20	21

Notations analogues à celles des tableaux précédents.

**Tableau 6**  
Taux de chômage par diplôme, sexe et origine  
(enfants d'ouvriers, âges de 25 à 39 ans)

Études	F		I		E		P		A	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Sans diplôme, CEP, BEPC	15	27	15	31	18	19	23	26	48	47
CAP, BEP	10	18	12	18	7	17	18	19	37	36
BAC et plus	7	10	14	9	7	11	9	11	30	21

de la société française. Pour ce dernier point toutefois notons que les taux des Tunisiens sont bien meilleurs que ceux des Algériens.

La très bonne intégration des enfants d'immigrés européens permet-elle d'espérer qu'à terme il en sera de même des descendants des immigrés maghrébins, quand tous les efforts nécessaires de part et d'autre auront été accomplis ?

### Questions

*Comment expliquez-vous que tant d'Algériens soient venus en France après l'indépendance de leur pays, y compris nombre de combattants des maquis FLN ?*

Je ne me l'explique pas. Bien sûr on peut trouver des explications partielles comme la misère de tant d'Algériens après huit années de guerre, ou bien la rivalité entre l'armée FLN de l'extérieur qui prit tous les postes et les maquis de l'intérieur qui se virent systématiquement évincés, mais logiquement cela n'aurait pas dû conduire à un mouvement aussi important.

*Quelle proportion de Kabyles y a-t-il dans l'immigration algérienne ?*

Je crois que cela tourne autour de 28 %.

*Comment reconnaissez-vous les Soninkés du Mali, de Mauritanie, du Sénégal qui sont majoritaires parmi les immigrants venus de ces pays ?*

Grâce aux questions sur les langues parlées dans la famille interrogée.

*Que pouvez-vous dire de l'évolution de la fécondité parmi les immigrants ?*

Il m'est difficile de répondre à cette question. Les comparaisons sont malaisées et les renseignements insuffisants, ils risquent fort de conduire à des conclusions biaisées.

*Pouvez-vous comparer notre situation à celle des Allemands ?*

Le système allemand est nettement plus élitiste et conduit à moins de chômage parmi les immigrants.

*Les immigrants ont peu de mobilité dans le travail, qu'en est-il de leurs enfants ?*

Franchement je ne connais pas la réponse à cette question.

*Beaucoup d'immigrés algériens demandent à être enterrés dans leur pays d'origine, n'est-ce pas la preuve qu'ils ne sont pas intégrés ?*

De ce côté-là il y a progrès, il y a maintenant beaucoup de "carrés musulmans" dans les cimetières français.

*Croyez-vous qu'il y aura un parti religieux voire islamiste ? Que pensez-vous du Conseil des musulmans de France ?*

Ce Conseil est un service rendu aux éléments les plus radicaux, c'est dommage.

*À vos yeux le problème principal est-il l'école ?*

Et le chômage ! Il faut sauver d'abord les plus près d'être chômeurs et non s'acharner sur les pires cas, ce serait bien sûr beaucoup plus efficace.

*Comment étudiez-vous les illégaux et les clandestins ?*

Il existe diverses méthodes complémentaires, mais c'est difficile, une grande patience est nécessaire.

*On parle de deux cent mille à trois cent mille clandestins, qu'en pensez-vous ?*

On ne sait vraiment pas ! Mais le plus grave est ce que j'ai vu au ministère de l'Intérieur : beaucoup ne veulent pas savoir !

Madame Tribalat conclut sur la détérioration des enquêtes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). À ses yeux cette détérioration est essentiellement due au laisser-aller. ■